

Réunion de Club du 31 Mars 2014

Membres du Comité Directeur présents : José BELTRA - Daniel BONNAY - Pierre GROS - Pascal MASSE - Marie-Françoise NARJOUX - Jean-Marie PAULHAN - Jean STAQUET - Jean-Jacques TREGUER.

Au total, 46 membres du Club sont présents.

Remise des diplômes

Après ses souhaits de bienvenue, Jean-Jacques salue la présence de l'animateur des stages de secourisme, le pompier Thierry QUIOT et du journaliste du Dauphiné. Thierry QUIOT, qui, au vu des applaudissements, a été très apprécié, remet les diplômes « PSC1 Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » aux 22 participants des deux stages de secourisme.

Fort de son expérience de pompier, il nous rappelle l'importance de prendre conscience des risques que nous encourons sur la route.

Parmi les stagiaires récompensés, nous saluons la présence des trois membres du Club de Laragne, dont le président René FOUCHER, qui avaient été invités à suivre ce stage par Bernard HENRY, président du CODEP 05. Celui-ci rappelle que le CODEP a pris en charge la moitié du coût de ce stage. La formation à la sécurité est une des compétences de cette instance départementale de notre fédération, la FFCT, et, Bernard annonce qu'il sera possible de renouveler cette formation.

Les événements à venir

Jean-Jacques reprend la parole pour évoquer notre pratique du vélo. Bernard HENRY a réussi le Brevet de 300 kms organisé à partir de Grenoble et dont le parcours attrayant fait le tour du massif du Vercors.

Un de nos prochains objectifs est l'organisation de nos **brevets 100 et 200 kms le 12 avril**.

Le départ et l'arrivée se feront au gymnase LAFAILLE. Les inscriptions pour le « 200kms » commenceront à 6 h 30 et se feront jusqu'à 8h, départ à partir de 7h. Elles seront gérées par Marie-Rose ISOARD, José BELTRA et Jean STAQUET.

Comme les autres années, Edith, Evelyne et Lulu assureront un accueil convivial au départ, avec boissons chaudes et friandises, elles tiendront ensuite le 2^{ème} ravitaillement du 200 à SAINT-ANDRE de ROSANS (KM135).

Quant au premier ravitaillement de la BAUME (KM 74), près de SISTERON, il sera assuré par Roger TARDIEU et Bernard HENRY.

Concernant le Brevet fédéral « 100 kms », le départ aura lieu à partir de 8 h et le ravitaillement sera tenu par Christian POIRSON, Jacques VARESCHARD et Paul GARDIE, au Moulin du pied de la Poua (KM 55), en bas du Col d'Espréaux.

Un appel est lancé pour la préparation de saladiers de pâtes, lentilles... Donc, l'organisation bien rôdée reposera sur les mêmes bases que les années précédentes. Mais, en plus, Jean-Jacques insiste pour que les bulletins d'inscription soient dûment remplis.

A venir aussi, **Pâques en Provence** qui aura lieu cette année à SAUMANE-de-VAUCLUSE. Une équipe de fléchards partira de Gap à 14h le vendredi 19 avril pour arriver le lendemain à Veynes, après être passée à Saumane et avoir accompli 410 kms. A Robert ISOARD, Robert MARCHETTO, Bernard HENRY, Jean-Jacques TREGUER, se joindront Alain et Francine SCHAUBER un couple ami de FORBACH, avec leur tandem. Martine LAPOINTE, Fabienne MORANDEAU et René GOIRAND effectueront quant à eux, une « trace », en partant le samedi à 6h30, pour atteindre SAUMANE dans la matinée du dimanche après une nuit passée à CAVAILLON. Nous serons plusieurs à nous retrouver

le dimanche matin pour le rassemblement officiel. Naturellement divers circuits sont organisés sur place pour tout le week-end.

A propos de « flèches », Jean-Jacques remet les médailles « Flèches Vélocio 2013 » à Robert MARCHETTO, Roger TARDIEU et à lui-même. Bravo !

Séjour à Amboise

Nous sommes actuellement 49 participants, et Pierre GROS demandera le solde (270 € par pers.) lors de la prochaine réunion vu qu'il devra payer le VVF à la fin du mois d'avril.

Vêtements

Jean STAQUET rappelle le large panel des vêtements proposés et nous invite à remplir le bon de commande. Il met l'accent sur la disponibilité de bandanas aux couleurs du club et sur des gants hiver ou été particulièrement confortables et sans scratch.

Cyclo-découverte

Une nouvelle idée pour enrichir nos sorties en nous offrant l'occasion de visiter des lieux présentant un intérêt touristique. Cette « cyclo-découverte » pourrait se faire à l'occasion d'une sortie du jeudi (le 24 avril ?). Patrice ROYER contactera la guide qui fait visiter le village d'ORPIERRE.

Sorties hebdomadaires

Quant aux sorties hebdomadaires, il devient impératif de constituer à nouveau deux groupes le mardi. Se dessine une petite amorce pour les sorties du dimanche matin constituant une perspective d'ouverture du club à des personnes travaillant la semaine. Les sorties du lundi continuent à bien se dérouler sous l'égide, entre autres, de Jean-Claude MOURON.

Site Internet

Notre site Internet présente une nouvelle rubrique « petites annonces » mise en place par Jean-Jacques. Cette rubrique réservée aux personnes du club et coordonnée par Jean-Jacques permettra de mettre en relation vendeurs et acheteurs de vélos et d'accessoires.

Toutes à Strasbourg

Marie-Françoise NARJOUX, en tant que correspondante pour le département des Hautes-Alpes de cet événement prévu pour le 5 juin 2016, communiquera les informations s'y rapportant, en sachant que la Ligue FFCT de la région Provence-Alpes exprime sa ferme volonté de s'y investir.

La sécurité

Récemment, Carole VERA et Robert RAMBAUD ont été accidentés. Présents à la réunion, ils vont bien. A ce sujet, quelques informations concrètes : pour un remboursement de casque, la compagnie d'assurance applique un coefficient de vétusté de 8% par an, à partir de la valeur d'achat justifiée par une facture - si un cycliste abîme le vélo d'autrui, un forfait de 80 euros restera à sa charge.

Pascal MASSE nous projette un film sur les conséquences qui peuvent devenir catastrophiques d'un comportement ne respectant pas les signalisations, dans ce cas, un panneau « sens interdit ».

Grâce à ses démarches insistantes auprès de la mairie, il a obtenu que le chemin de Châteaueux passant devant le Super U soit circulable pour les cyclos, ce qui permet d'éviter la zone délicate de la pharmacie Saint-Roch.

Il nous rappelle la philosophie des « zones de rencontres » telle la Rue Carnot et la Place de la République. Le piéton est prioritaire sur le cycliste qui lui-même est prioritaire sur l'automobiliste

tout en sachant que les piétons ou les cyclistes ne peuvent s'engager sur la zone de circulation qu'après s'être assurés que la voie était libre. Les arrêts sur la zone de circulation ne sont autorisés pour personne. Pascal est bien conscient qu'il manque réellement une information auprès des automobilistes. Enfin, il nous rappelle que nous ne devons pas circuler sur les trottoirs. Il termine son intervention par un appel aux bénévoles pour l'aider le 18 Juin, jour où un circuit vélocipédique sera organisé pour des jeunes.

Rédaction : Marie-Françoise NARJOUX